

## **Note sur la valeur de l'indice MILC au regard de la diversité des situations des exploitations laitières**

*L'indice MILC, élaboré par l'Institut de l'élevage, peut être utilisé (sans obligation) dans le cadre de relations contractuelles entre producteurs de lait de vache et acheteur. Il est donc nécessaire de rappeler comment il a été élaboré et quelles pourraient être les limites de son usage.*

L'IPAMPA, produit par l'INSEE et le SSP, et l'IPAMPA Lait de vache, déclinaison proposée par l'Institut de l'Élevage pour les exploitations laitières bovines, synthétisent chaque mois l'évolution de 3500 séries de prix rien que pour les consommations intermédiaires. Il retrace également l'évolution des biens d'investissements (matériel et bâtiments) mais ne regroupe au final que 70% des charges des exploitations laitières (tableau 1). Les postes de charges pour lesquels on ne dispose pas de séries mensuelles sont exclus: fermage, salaires, travaux par tiers, charges sociales,...

Pour l'IPAMPA Lait de vache, chaque série élémentaire est pondérée, tous les cinq ans, sur l'échantillon des fermes laitières spécialisées, réelles, du RICA pour former un panier de charges typique de ces exploitations.

Pour l'IPAMPA Lait de vache en base 2010, 702 exploitations laitières, représentant 31 523 exploitations après extrapolation, ont été sélectionnées dans le RICA 2010. Elles répondent à la définition d'exploitations laitières spécialisées adoptée par l'Institut de l'Élevage.

Les mêmes exploitations ont été utilisées pour configurer un panier de produits (tableau 2), hors subventions, actualisé à l'aide des séries mensuelles de la statistique publique (prix du lait SSP - FranceAgriMer, cotations hebdomadaires des bovins FranceAgriMer, Indice des prix agricoles à la production – IPPAP - des céréales de l'INSEE).

La **Marge IPAMPA Lait de vache sur Coût total indicé (MILC)** est obtenue chaque mois par différence entre la valeur du panier de produits et celle du panier de charges, exprimées en euros pour 1000 litres.

Une valeur absolue isolée de la marge MILC (une marge hors aides, ni marge brute, ni marge nette) ne peut pas être interprétée telle quelle. **L'interprétation doit être faite en comparant son niveau, en indice, avec les niveaux atteints dans le passé.**

La marge MILC connaît des fluctuations saisonnières importantes liées au prix du lait et aux prix des bovins (vaches de réforme, veau). Ces valeurs brutes non désaisonnalisées sont à considérer avec précaution car les paniers de produits et charges sont fixes, indépendants du mois. **Le résultat du lissage des 12 derniers mois doit également être observé en parallèle.**

## ANNEXE

**Tableau 1.** Panier de charges des exploitations laitières spécialisées.

		€/1000 l	%
	<b>Charges indicées prises en compte dans l'IPAMPA Lait de Vache</b>	<b>328</b>	<b>69,5%</b>
Biens et services de consommations courantes : 49,5%	Aliments achetés	73,4	15,6%
	Produits vétérinaires et services	18,1	3,8%
	Engrais et amendements	18,9	4,0%
	Semences	12	2,6%
	Produits de protection cultures	8,8	1,9%
	Energie et lubrifiants	24,5	5,2%
	Fournitures	16,3	3,5%
	Entretien du matériel	19,7	4,2%
	Entretien des bâtiments	4,6	1,0%
	Frais généraux	36,8	7,8%
Biens d'investissement 20%	Matériels et installations	63	13,3%
	Bâtiments	32	6,7%
	<b>Pour mémoire : Charges non prises en compte dans l'IPAMPA</b>	<b>143,6</b>	<b>30,5%</b>
	<i>Travaux par tiers</i>	40,5	7,9%
	<i>Fermages et impôts fonciers</i>	27,9	6,4%
	<i>Salaires et charges sociales (y c exploitants)</i>	34,6	8,0%
	<i>Frais financiers</i>	16,2	3,2%
	<i>Autres charges</i>	24,5	5,0%

Source : Agreste RICA 2010 –traitement Institut de l'Élevage

**Tableau 2.** Panier de produits des exploitations laitières spécialisées.

	€/1000 l	%	Série utilisée pour actualisation mensuelle
<b>Produits indicés pris en compte dans MILC</b>	<b>442,4</b>	<b>78% (ou 94,8% produits hors aides)</b>	
Lait et produits laitiers commercialisés	350,2	61,8% (ou 75% produits hors aides)	Prix du lait payé au taux réel, en €/1000 l (Enquête laitière FranceAgriMer-SSP)
Animaux (bovins)	61,9	10,9%	
Dont vaches	29,8		Cotation mensuelle FranceAgriMer des vaches (56% P +44% O), en €/100 kg carcasse
Dont veaux 8 jours	7,9		Cotation mensuelle FranceAgriMer des veaux de 8 jours (mâles Prim'Hositein 45-50 kg), en €/tête
Dont génisses et mâles	24,2		Cotation mensuelle FranceAgriMer des JB O, en €/100 kg carcasse
Végétaux (hors intraconsommés)	30,3	5,3%	Indice IPPAP Céréales (INSEE)
Dont céréales	28,9		
<b>Produits non pris en compte dans MILC</b>	<b>124,7</b>	<b>22%</b>	
<i>Autres produits (autres animaux, pensions, travaux agricoles, produits financiers)</i>	24,3		
<i>Subventions d'exploitation</i>	100,4		

Source : Agreste RICA 2010 –traitement Institut de l'Élevage